

Réf: Dossier N° 083641

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SERA »

Siège social Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY Zone 4,
Immeuble Pavillon, non loin de la BACI, Lot 27, Ilot 4

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/10/2021 reçus par Me ETUDE DE MAITRE ADE-MENSAH DIAKIITE T. JOCELYNE , MANDATAIRE, enregistrés au CEPICI, le 05/01/ 2022, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SERA »

Objet : - L'acquisition par voie d'apport ou achat, la prise à bail avec ou sans promesse de vente, la location, l'administration, l'exploitation et la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;

- La vente de tous terrains ou immeubles ;

- La promotion immobilière sous toutes ses formes, l'entreprise de tous travaux de construction de bâtiments, publics ou privés et de tous immeubles pour le compte de tous tiers ;

- L'acquisition de tous terrains, immeubles ou parts de sociétés immobilières ;

- La conception, la réalisation, l'aménagement, la construction sur lesdits terrains d'ensembles immobiliers, de programmes ou opérations immobilières et de bâtiments en tous genres, notamment à usage d'habitation, commercial, industriel ou professionnel, pour en faire la location, la gérance ou la vente ; la réalisation de tous travaux annexes y afférents : menuiserie, carrelage, peinture, badigeonnage, plomberie, étanchéité, tuyauterie, électricité, climatisation, décoration, tapisserie, jardinage ;

- La gestion, l'administration, la gérance, la conservation, l'entretien, et l'exploitation par tous moyens de

tous immeubles bâtis ou non dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport, location ou autrement ainsi que tous immeubles qui seraient édifiés par la société sur les terrains qu'elle aurait acquis ; assurer le syndic en général ;

- La réfection de bâtiment et autres réhabilitations ; -
La réalisation de tous travaux de transformation, améliorations et installation nouvelles, conformément à leur destination.

- La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ou ayant un objet similaire ;

Et pour la réalisation de l'objet social

- L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux.

- et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Marcory, ABIDJAN-MARCORY Zone 4, Immeuble Pavillon, non loin de la BACI, Lot 27, Ilot 4

Dirigeant(s) : M RESLAN MOHAMAD (ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B40-00033 du 25/02/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°08063/GTCA/RC/2022 du 25/02/2022

Pour Avis

Le CEPICI

